

RETRAITE SUPPLEMENTAIRE
BAREME DES COEFFICIENTS D'ABATTEMENT APPLICABLES
AUX PENSIONS PRINCIPALES SELON LE CHOIX D'OPTION DE REVERSION

Choix d'option réversion	Coefficients d'abattement applicables au montant annuel de la pension principale
option sans réversion	-
option avec réversion 60%	10%
option avec réversion 100%	15%